

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 15 janvier 2024

CAI-BU(2024)01_FR

COMITE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CAI)

Bureau - 9^{ème} Réunion

12 janvier 2024
14h-16h (CET)

RAPPORT DE REUNION

1. Ouverture de la réunion

1. Le Président du Comité sur l'intelligence artificielle (CAI), M. Thomas SCHNEIDER (Suisse), a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau et a exposé le principal objectif de la réunion, à savoir discuter des prochaines étapes dans l'élaboration de la Convention-cadre et préparer la réunion informelle du Groupe de rédaction du 17 au 18 janvier 2024 et la 9^{ème} réunion plénière du CAI la semaine suivante (du 23 au 26 janvier 2024).
2. Mme Hanne JUNCHER a également souhaité la bienvenue aux membres du Bureau et a exprimé sa satisfaction quant aux résultats de la 8^{ème} réunion plénière (5-8 décembre 2023) et à la finalisation de la deuxième lecture de la Convention-cadre. Le 18 décembre 2023, conformément aux instructions du CAI, le projet de Convention-cadre (doc. CAI(2023)28_FR) a été distribué au Comité par le Secrétariat. Il servira de base à la troisième et dernière lecture de la Convention-cadre lors des 9^{ème} et 10^{ème} réunions plénières (respectivement du 23 au 26 janvier et du 11 au 14 mars 2024) ainsi qu'aux réunions informelles du Groupe de rédaction de janvier à mars 2024.
3. En outre, conformément aux décisions prises par le CAI lors de sa 9^{ème} réunion plénière, le 11 janvier 2024, le projet de Rapport explicatif de la Convention-cadre préparé par le Secrétariat sur la base des discussions, remarques et suggestions faites par les Délégations lors des réunions plénières et du Groupe de rédaction, a été envoyé au Comité et les Délégations ont été invitées à soumettre leurs commentaires. Le Rapport explicatif sera examiné par le Comité en trois lectures conformément au calendrier décrit dans le document CAI(2023)29. L'adoption du Rapport explicatif de la Convention-cadre auront lieu en même temps que l'adoption de la Convention-cadre lors de la 10^{ème} réunion plénière du CAI du 11 au 14 mars 2024.

2. Prochaines étapes dans l'élaboration de la Convention-cadre

4. Le Bureau a fait le point sur les progrès réalisés dans l'élaboration du projet de Convention-cadre, en particulier en ce qui concerne les dispositions relatives au champ d'application, à une éventuelle exemption de la sécurité nationale et de la défense nationale de l'application du traité, aux recours et aux garanties procédurales, et au cadre de gestion des risques et des impacts.
5. Le Bureau a souligné que les prochaines réunions du Groupe de rédaction et réunions plénières devraient être axées sur l'identification de solutions rédactionnelles appropriées à toutes les questions en suspens dans le texte du projet de Convention-cadre.

3. Questions diverses

6. Aucun point n'a été soulevé sous ce point de l'ordre du jour.